



Handicap & Sexualité

Nul ne peut l'exiger, nul n'a le droit de l'empêcher

contact@credavis.fr - credavis.fr - Fb : crédavis - Ma sexualité n'est pas un handicap

Offre de formation

Sexualité
&
autisme



Handicap & Sexualité

Nul ne peut l'exiger, nul n'a le droit de l'empêcher

contact@credavis.fr - credavis.fr - Fb : crédavis - Ma sexualité n'est pas un handicap

Formation à la prise en compte de la dimension intime, amoureuse, sexuelle des personnes accompagnées

Les objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires auront :

- Pris conscience des freins qui viennent empêcher une véritable reconnaissance des dimensions intime, amoureuse et sexuelle des personnes accompagnées.
- Acquis des connaissances juridiques, législatives et anthropologiques liées à la sexualité humaine dans le champ de l'action sociale.
- Acquis des connaissances spécifiques sur l'autisme leur permettant de déconstruire les idées préconçues concernant autisme et sexualité
- Acquis une méthodologie de travail collectif d'analyse des situations.
- Été en mesure d'élaborer et de mettre en place un référentiel commun.
- Acquis une méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre d'actions d'amélioration.

Le programme

Jour 1

Matin

- Présentation réciproque
- Présentation de la formation et ajustements en fonction des questions et difficultés rencontrées par les participants dans leurs pratiques
- État des lieux :
 - Travail sur les définitions : De quoi parlons-nous lorsque l'on emploie le mot « sexualité », « consentement », « désir », etc.
 - Que connaissent les participants sur différentes thématiques de la sexualité ?
- Apports théoriques :
 - Construction socio-historique de la sexualité
 - Construction psycho-affective de la sexualité

Après-midi

- Exercice sur les représentations : questionner les représentations à l'œuvre (clichés, préjugés, opinions, savoirs, connaissances)
- Outils de débats et de réflexion : *la question que nous n'avons jamais osé poser*

Jour 2

Matin

- Un constat dans le secteur :
 - Les freins liés à la prise en compte de la sexualité
 - Sexualité : Que dit la loi ? Apprendre ce qui est autorisé ou interdit en matière de sexualité grâce au quizz : *Le code de la sexualité*

Après-midi

- La dimension sexuelle des personnes en situation de handicap : Un changement de paradigme. Comment passer de « la sexualité comme problématique » à « prendre en compte la santé sexuelle, une des missions des professionnels » ?
- Identification des fondamentaux de la prise en compte ainsi que des différents textes spécifiques (OMS, ONU, etc., textes législatifs ou réglementaires) qui viennent appuyer ce changement, juridiquement, éthiquement et déontologiquement
- Exercices de mise en situation, de jeux de rôle : Que vivent les personnes accompagnées ?

Jour 3

Matin

- Tour de table pour recueillir les réflexions et attentes des stagiaires suite au premier module de formation
- Retour sur les bases de l'autisme : L'autisme, une sexualité spécifique ?
- Les fondamentaux de la prise en compte : L'institution idéale (objectif : élargir le champs des possibles)
- Analyse des écarts avec l'actuel projet d'établissement concernant ces pratiques
- Premières réflexions de pistes d'améliorations
- Études de situations pour favoriser une posture critique

Après-midi

Objectif : passer d'une réponse émotionnelle à une analyse collective

Quels outils pour prendre en compte la sexualité des personnes accompagnées :

- Présentation d'une Méthodologie d'analyse et exercice d'appropriation
- Présentation du GPS (groupe de propositions et de soutien)
- Mise en place de groupes de parole au sein de l'établissement.
- Comment travailler avec les familles sur ces questions.

Jour 4

Matin

- Poursuite du travail méthodologique commencé le 3^e jour
- Présentation d'outils (Sexo-solo, ouvrages, mallettes, films, etc.)

Après-midi

- Pour garantir une dynamique de travail au-delà de la formation, prise de conscience des freins réels et spécifiques à l'établissement. Élaboration des perspectives d'amélioration à présenter à la direction.

Conclusion, bilan et évaluation de la formation

Les moyens pédagogiques

La pédagogie est active et participative. Cette méthode invite les professionnels à élaborer un travail d'évolution personnelle puis collective à partir de travaux de groupes, présentation de situations, discussions cliniques, mises en situation, jeux de rôles, débats et questionnements.

Un support de formation est remis aux participants.

Dans la mesure du possible, nos formations spécifique « autisme » bénéficie d'une co-animation pour les jours 3 et 4 avec un expert autiste de haut niveau formateur au CRÉDAVIS.

NB : Toutes nos formations sont réalisées en interactivité avec nos stagiaires, des changements, dans l'ordre ou dans l'importance donnée aux items, peuvent être effectués.

Les modalités d'évaluation

Un bilan individuel anonyme établi par chaque participant à la fin de la formation dont l'objectif est de mesurer le taux de satisfaction des stagiaires. Un bilan personnel rédigé par chaque stagiaire dont l'objectif est de mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Ce dernier fait ensuite l'objet d'une synthèse collective qui est envoyée à chaque participant et à la direction dans la semaine qui suit la formation.

Un bilan institutionnel à chaud, dans les 15 jours qui suivent la formation, est organisé avec le ou les formateurs, le responsable pédagogique du CRÉDAVIS et le directeur de l'institution pour mesurer les effets immédiats.

Un bilan à froid, dans les six mois qui suivent la formation, est demandé au commanditaire (direction) pour mesurer les réelles améliorations mises en œuvre.

Les modalités de mise en œuvre

Un échange préalable avec la direction est mis en œuvre afin de déterminer les réels besoins de l'établissement et d'établir le plan d'action de la formation. Il est demandé qu'au moins un cadre de direction participe à la formation.

Public concerné : L'ensemble des professionnels y compris les cadres des établissements sociaux et médico-sociaux. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Une adaptation spécifique peut-être proposée pour prendre en compte des situations de handicap parmi les stagiaires.

La formation se déroule dans les locaux de l'établissement.

4 jours de formation (deux fois deux jours consécutifs, distants au maximum d'un mois).

La formation peut se mettre en place dans un délai de quinze jours, selon les disponibilités du formateur.

Tarifs

La formation est animé durant deux jours en co-animation avec un formateur pair.

1500 euros/jour + frais de déplacement et d'hébergement. (2 jours, formateur seul)

1800 euros/jour + frais de déplacement et d'hébergement. (2 jours en co-animation)

Total : 6600€ + frais de déplacement et d'hébergement.

Contacts :

Responsable de formation, Alexis Gannat : 06 28 83 63 98 – formations.credavis@gmail.com

Responsable pédagogique et administratif, Jean-Luc Letellier : 06 78 79 14 27 – jl.letellier@credavis.fr